

Avis public



**ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 1109-41**

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 1109-41 AMENDANT LE RÈGLEMENT 1109 SUR LA PRODUCTION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, suite à l'adoption, par sa résolution numéro CA07 29 0131, à sa séance du 16 avril 2007, du projet de règlement décrit ci-dessous, tiendra deux (2) assemblées publiques de consultation les mardis 15 mai et 29 mai 2007 à compter de 19 h, dans la salle du conseil située au 13665, boulevard de Pierrefonds, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QUE l'objet de ce projet de règlement est de modifier le règlement 1109 afin d'ajouter, à l'article 15, un paragraphe relatif à l'identification des arbres existants et des arbres à couper, de créer la zone 29 "Parcours riverain des boulevards Gouin Ouest et Lalande", la zone 30 "Territoires et bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural de valeur exceptionnelle et grandes propriétés à caractère institutionnel", la zone 31 "Milieux naturels", d'ajouter l'article 71 relatif aux établissements commerciaux de vente au détail de 4 000 m² et plus ou de 1 000 m² et plus comportant plusieurs établissements et d'ajouter l'article 72 relatif aux territoires limitrophes à un arrondissement.

QUE ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;

QU'au cours de ces assemblées publiques, les représentants de l'arrondissement expliqueront le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et l'Office de consultation publique de Montréal entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du Secrétaire d'arrondissement, du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à midi.

DONNÉ À MONTRÉAL, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro,
ce vingt-deuxième jour du mois d'avril de l'année deux mille sept.

Jacques Chan
Directeur d'arrondissement et
Secrétaire substitut d'arrondissement

/nl



**PUBLIC CONSULTATION MEETINGS
ON CONCORDANCE DRAFT BY-LAW NUMBER 1109-41**

TO EVERY PERSON WHO MIGHT BE INTERESTED IN CONCORDANCE DRAFT BY-LAW 1109-41 AMENDING BY-LAW 1109 ON THE PRODUCTION OF SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMMES

NOTICE is hereby given by the undersigned:

THAT the Borough Council of Pierrefonds-Roxboro, following the adoption by its resolution number CA07 029 0131 at the sitting held on April 16, 2007, of draft by-law described hereinafter, will hold two (2) public consultation meetings on Tuesday May 15 and May 29, 2007, starting at 7 p.m., in the council room, located at 13665 boulevard de Pierrefonds, in conformity with the provisions of the Act respecting land use planning and development (R.S.Q. c. A-19.1);

THAT the object of this draft by-law is to add to section 15 a paragraph concerning the identification of the existing trees and trees to be cut down, to create Zone 29 "Course along Gouin Boulevard West and Lalande Boulevard", Zone 30 "Territories and buildings of heritage and architectural interest of exceptional value and large institutional properties", Zone 31 "Natural Environments". to add section 71 concerning retail sale commercial buildings of 4,000 m² and over and of 1,000 m² and over including several establishments and to add section 72 concerning properties bordering a borough;

THAT this draft by-law does not contain any provisions relating to a by-law that is susceptible to be approved by referendum;

THAT in the course of these public meetings, officials of the Borough will explain the draft by-law and the consequences of its adoption and the "Office de consultation publique de Montréal" will hear interested parties wishing to be heard;

THAT this draft by-law is available for examination at the Borough Secretary's Office, Monday to Thursday, from 8 a.m. to noon and from 1 p.m. to 4:45 p.m. and Friday from 8 a.m. to noon.

GIVEN AT MONTREAL, Borough of Pierrefonds-Roxboro,
this twenty-second day of the month of April of the year two thousand seven.

Jacques Chan
Director of the Borough and
Substitute Secretary of the Borough

/nl